# Compte rendu de réunion

## Groupe thématique « santé mentale des jeunes »

Réunion du 11 juin 2020 en visioconférence organisée par Stéphane Tinnes-Kraemer.

## Sont présents :

* Léonie BACK, Conseillère référente santé, Mission locale du Pays Messin
* David COLOMBANA, Médecin coordinateur, EPNAK - CRP METZ
* Louise DUPOUY, Chargée de médiation et de la culture, UNIVERSITE DE LORRAINE
* Cécile GENSON, Déléguée départementale, MGEN
* Paulette HUBERT, Adhérente, UNAFAM Moselle
* Pascal HUS, Administrateur et responsable de l'activité BIPOL, Association PADEM BIPOL
* Dr Viviane MILLOT, Médecin généraliste au service de médecine universitaire de METZ, Université de Lorraine
* Françoise ROS, membre, UNAFAM 57
* Stéphane TINNES-KRAEMER, Coordonnateur CLSM, CH Jury
* Tatiana TODESCHINI, Médiatrice de l'information, Association La Passerelle - Bornybuzz
* Émeline WEGMANN, Directrice adjointe, CSAPA/CAARUD/ACT - Centre "Les WADS" - CMSEA

## Rappel de l'ordre du jour

* Constats partagés de l’impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des enfants et leur famille.
* Poursuivre la réflexion sur la thématique « emploi et formation ».
* Identifier des pistes d’actions.

## Prochaine réunion

* 1er octobre (lieu confirmé début septembre) pour poursuivre la réflexion et préciser les pistes d’actions envisagées.

## Synthèse

#### Impact de la crise sanitaire

Synthèse disponible sur le site Internet du CLSM (rubrique ressource > se documenter > covid).

### Idées d’actions pour la thématique « santé mentale des jeunes »

#### Constats partagés

* Rupture du parcours en santé mentale pour les jeunes de plus de 20 ans.
* Difficulté d'aborder la santé mentale avec les jeunes.
* Difficulté pour les professionnels de se repérer dans l'offre en santé mentale.
* Délais longs de prise en charge pour un public jeune volatil.

#### Pistes d’actions

* Développer les collaborations entre structures (proposition d'Émilie Wegmann).
* Faire connaître l'Équipe mobile d'appui médico-social (proposition de Françoise Ros).
* Apporter un appui au projet de prévention des conduites à risques développé en collaboration par la MGEN et l'UNAFAM57.

## Discussion

La réunion débute par un tour de présentation. Stéphane TK ouvre la discussion en rappelant les points à l’ordre du jour.

### Information

#### SISM

Stéphane TK informe du report des Semaines d’information sur la santé mentale (SISM) qui devrait se tenir aux alentours de la Journée mondiale de la santé mentale le 10 octobre. Le thème est « Santé mentale et discriminations ».

Stéphane TK informe également de deux publications récentes :

* [Atlas de la santé mentale](https://www.irdes.fr/recherche/ouvrages/007-atlas-de-la-sante-mentale-en-france.pdf). IRDES, juin 2020.
* [État des lieux national des CLSM en période de confinement & conséquences observées par les coordonnateurs dans les Quartiers prioritaires](http://clsm-ccoms.org/2020/05/18/etat-des-lieux-national-des-clsm-en-periode-de-confinement-consequences-observees-par-les-coordonnateurs-dans-les-quartiers-prioritaires/). CCOMS, mai 2020.

#### PSSM

Dr Viviane MILLOT informe s’être formée, ainsi que deux psychologues du service de médecine universitaire de Nancy, aux [Premiers secours en santé mentale](https://pssmfrance.fr/) (PSSM). L’objectif est de former des étudiants. La formation a débuté en janvier 2020. Les sessions regroupent entre 12 et 16 personnes. Le Centre Pierre Janet a également quelques membres de son équipe formée pour dispenser des sessions en direction du grand public.

### Impact e la crise sanitaire sur la santé mentale des jeunes

Stéphane TK informe de sa participation, avec Coralie LEMOINE-FALGAS, chargée de mission santé de la Ville de Metz, à un groupe de travail animé par le [Réseau des Villes-Santé de l’OMS](http://www.villes-sante.com/). La réflexion porte sur l’impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des enfants et des jeunes. À cette occasion sont partagés des éléments de diagnostic et des pistes d’actions. C’est ce qui explique que ce point est proposé à l’ordre du jour.

Émeline WEGMANN donne quelques informations sur les dispositifs du Centre "Les WADS" resté ouvert durant la période de confinement. Les professionnels de la structure ont travaillé pour garder le contact avec les jeunes. Pour cela, ils se sont appuyés sur les dispositifs de prévention existants comme la Consultation jeunes consommateurs. Les réseaux sociaux (sous le nom Wally Wad) ont également été utilisés[[1]](#footnote-1). Ce travail visait à maintenir le lien et permettre l’expression des familles et des adolescents. En écho à l’échange qui s’est déjà tenu dans le cadre de la réunion du groupe thématique « enfance et parentalité », Émeline WEGMANN souligne que ce n’est pas parce que certains dispositifs n’ont pas été mobilisés durant le confinement que l’impact n’existe pas. Les jeunes peuvent ne pas connaître les dispositifs, mais cela ne veut pas dire que le besoin n’est pas là. Un travail d’observation permettra de mesurer l’impact du confinement et aussi de la période estivale qui arrive et la rentrée de septembre. Pour terminer, Émeline WEGMANN fait part de l’importance de faire connaître les dispositifs qui existent. Le confinement a ouvert la réflexion sur les moyens d’agir à distance autour de la problématique de la prévention des risques quand il y a une distance physique entre les acteurs de la prévention et les publics concernés. Certaines personnes connaissent les dispositifs existants. Un travail reste à faire pour ceux qui n’ont pas trouvé la porte d’entrée.

Stéphane TK informe qu’une réunion du CLSM programmée le 16 juin abordera la thématique « prévention et gestion des situations de crise ». Ce groupe pourrait travailler sur les actions à entreprendre pour faire connaître les dispositifs existants aux habitants.

Sur l’impact de la crise sanitaire, Émeline WEGMANN observe que l’isolement a pu être renforcé par le confinement. C’est pour cette raison qu’il est important de conserver le lien pour éviter à certaines jeunes de prendre davantage de risques. Aujourd’hui les observations mériteraient d’être objectivées à froid. Il y a des conséquences visibles comme celles évoquées dans le groupe « enfance et parentalité ». Il était question par exemple de tensions dans les familles ou de la violence de certains enfants qui ont eu des difficultés à vivre le confinement dans la durée. En même temps, il y a des impacts qui ne sont pas encore vus, mais cela ne veut pas dire qu’ils ne sont pas là. Le Centre « Les Wads » s’interroge actuellement sur la manière d’aller chercher les jeunes qui ont besoin d’un accompagnement.

Stéphane TK si le Centre « Les Wads » envisage de mener une étude auprès des jeunes pour savoir comment ils vivent la crise sanitaire et connaître leurs besoins.

Émeline WEGMANN répond que sa structure est intéressée par un tel travail, mais ne connaît pas encore les modalités de sa réalisation dans le cadre d’un partenariat. Le confinement devrait permettre de développer de nouvelles choses même si les besoins ne sont pas encore exprimés par les jeunes. Un travail en partenariat permettrait de mieux connaître ces besoins.

Cécile GENSON partage les actions réalisées par la MGEN en direction de ses ressortissants pour éviter les risques liés à l’isolement. Un travail a été réalisé à l’échelle départementale pour identifier les personnes en risque d’isolement sans distinction d’âge. Il s’agissait dans un premier temps, d’une prise de contact téléphonique. Il n’y a pas eu de bilan statistique de ces appels destinés à prendre des nouvelles des personnes contactées. En complément a été mise en place une cellule d’accueil et d’écoute psychologique pour les personnes qui en émettaient le besoin. Le contact téléphonique avait donc pour objectif d’identifier le besoin d’un soutien psychologique et d’orienter vers la cellule de soutien gratuite et anonyme. Concernant ce dispositif, le nombre d’adolescents bénéficiaires est resté limité.

Viviane MILLOT explique que beaucoup d’étudiants sont repartis dans leurs familles. Il est difficile de savoir comment ils vivent la situation. Les étudiants restés dans les CROUS[[2]](#footnote-2) étaient vraiment très isolés. Les demandes étaient essentiellement sociales. On verra plus dans les semaines et mois à venir l’impact du confinement. Actuellement en juin, il y a peu d’étudiants. Quelques-uns reviennent. Les étudiants qui ont téléphoné au service santé avaient d’abord une demande en soin somatique. Tous étaient contents de pouvoir parler et poser des questions et avoir des réponses par rapport à leur anxiété.

Stéphane TK fait la synthèse de l’échange. Un certain nombre de structures ont mis en place des dispositifs de soutien et d’écoute et ont cherché à maintenir le lien avec les jeunes. Il faut attendre encore quelques semaines, voire quelques mois, pour mesurer l’impact du confinement et plus largement de la situation de crise sanitaire sur la santé mentale des jeunes.

Léonie BACK expose les actions menées par la Mission locale du Pays Messin (MLPM). La structure a fermé, mais la mission s’est poursuivie par téléphone. Les conseillers ont contacté par téléphone les jeunes connus comme fragiles. L’objectif était uniquement de conserver le lien avant même d’imaginer la suite des démarches d’insertion professionnelle. Il s’agissait d’éviter que certains jeunes se retrouvent dans des situations plus compliquées. Cela a permis également de gérer les situations d’urgence par rapport au logement. Beaucoup se sont en effet retrouvés en grande difficulté au moment de l’annonce du confinement alors qu’ils étaient à la rue. L’angoisse concernait la maladie, mais aussi le risque d’être sanctionnés par les forces de l’ordre. Certains ont d’ailleurs vécu cette situation pour laquelle la MLPM a réalisé plusieurs requêtes. La structure a aussi été un relais pour de nouvelles personnes qui ont vécu seules le confinement avec la conséquence d’une perte d’un emploi ou d’une formation. Ces jeunes se sont retrouvés sans aucun contact. Le lien a toujours été établi par mail et par téléphone. En fonction des besoins, il y a eu au minimum un contact par mois. Certains jeunes ont eu besoin d’un contact quotidien. La MLPM a essayé d’être présente au maximum. L’une des visioconférences du CLSM a permis une collaboration avec l’École des parents et des éducateurs (EPE). Cette dernière a apporté une réponse immédiate à des jeunes en état d’un mal-être. L’une des difficultés a été de trouver des réponses gratuites pour des jeunes qui n’ont pas de moyens financiers pour avoir un diagnostic en santé et encore plus en santé mentale. Le nombre de jeunes qui sont allés vers l’EPE n’est pas encore connu, mais il y a de très bons retours des conseillers. À cela s’ajoute la bonne nouvelle pour la MLPM d’une réponse positive à l’appel à projet auprès de l’ARS pour bénéficier des services des psychologues de l’ESAT[[3]](#footnote-3) Espoir de Marly. Les jeunes bénéficient d’une prise en charge de trois séances destinées à diagnostiquer s’il s’agit d’un mal être, d’un besoin de discussion ou si la difficulté nécessite une prise en charge en santé mentale plus soutenue. Ces dispositifs contribuent à ne pas perdre le public connu avant le confinement. Le développement de la présence sur les réseaux permet également de continuer d’enregistrer des jeunes invisibles, ceux qui ne venaient pas vers la MLPM. Pour cela, la structure a communiqué sur le principe d’être toujours disponible.

Paulette HUBERT indique qu’il y a eu peu d’appels sur la plateforme téléphonique de l’UNAFAM durant le confinement. Par contre, les échanges téléphoniques ont bien fonctionné entre les membres de l’association. Il y a tout de même eu quelques contacts de familles en difficultés auxquels les répondants ont essayé d’apporter une aide qu’ils espèrent utile. La synthèse n’a pas encore été faite entre les membres qui ont reçu les appels. Paulette HUBERT exprime la difficulté qu’a représentée pour certains parents la présence à la maison durant le confinement d’un membre avec une pathologie mentale. Certains établissements spécialisés étaient fermés. Par exemple, dans un foyer d’accueil spécialisé (FAS) les internes ont été gardés, mais pour les externes il a été demandé aux familles de les garder. L’établissement a tout de même fait l’effort de téléphoner au bout d’un mois et demi pour savoir comment le quotidien se passait. Les familles ont reçu également par mail des idées pour occuper leur proche.

Stéphane TK demande à Paulette HUBERT ses observations par rapport au vécu des patients dans les hôpitaux psychiatriques.

Paulette HUBERT répond que c’était compliqué parce que les visites étaient interdites. Il était par exemple difficile de ramener des affaires parce qu’il fallait suivre une procédure.

Pascal HUS rapporte les observations de son association Padem bipol qui s’adresse à tous les âges. Le confinement a été une situation extrêmement anxiogène. En plus de la psychopathologie, la situation a provoqué énormément de stress. Il y a eu des crises de panique, des crises de paranoïa, etc. C’était dû au Coronavirus, à l’idée de tomber malade et aussi aux effets du confinement au sein des familles. Les enfants ont été extrêmement impactés par l’absence d’école. C’est le constat de l’association à partir de ce qu’ont exprimé les personnes reçues par ses membres.

### Idées d’actions pour la thématique «  santé mentale des jeunes »

Stéphane rappelle le contexte de mise au travail de [5 nouvelles thématiques](https://www.sante-mentale-territoire-messin.fr/projets/groupes-thematiques) dont la réflexion a été initiée à l’occasion d’un [forum](https://www.sante-mentale-territoire-messin.fr/instances/assemblee-pleniere) organisé à l’occasion de la dernière [assemblée plénière](https://www.sante-mentale-territoire-messin.fr/instances/assemblee-pleniere). Il s’agit d’identifier des pistes d’action et d’aboutir à des projets qui seront réalisés dans le cadre du CLSM. À l’occasion du forum, quelques pistes ont été proposées autour de la formation des professionnels, des partenariats et de la création d’un lieu d’écoute pour le « tout public » jeune avec la présence de différents professionnels. Stéphane TK rappelle que le CLSM propose déjà une sensibilisation en santé mentale. Concernant l’idée d’un lieu d’écoute, la question se pose de savoir si la Maison des adolescents est bien identifiée.

Léonie BACK qui a participé au forum explique que l’offre de service de la Maison des adolescents répond aux ne répond aux jeunes jusqu’à 18 ans. Or, les structures accompagnent des jeunes plus âgés. La MLPM par exemple accompagne des jeunes jusque 26 ans. À partir de 18 ans, beaucoup de jeunes se retrouvent démunis quand ils présentent une souffrance psychique.

Émeline WEGMANN complète en indiquant que la Maison des adolescents développe un certain nombre de dispositifs, mais d’autres partenaires développent également des dispositifs communs ou complémentaires. Ces partenaires permettent parfois de franchir la barrière de l’âge de 18 ans. Il paraît intéressant de travailler ensemble.

Léonie BACK souligne l’intérêt dans le cadre du CLSM de pouvoir identifier l’ensemble des structures. Cela permet de tisser des liens pour permettre aux bénéficiaires de trouver des réponses à leur problématique. Léonie BACK poursuit en partageant son expérience de conseillère. La santé mentale est déjà un sujet difficile à aborder dans le cadre d’un entretien avec un jeune. Quand un conseiller arrive à ouvrir une petite brèche sur ce sujet la question se pose de l’orientation. Le site du CLSM est utilisé, mais les conseillers ne savent pas toujours quelle solution est la mieux adaptée. Par exemple, pour un jeune en mission locale, payer une consultation ce n’est pas possible. Aller dans les CMP ce n’est pas toujours possible. C’est pour cette raison que la mission locale répond à des appels à projets de l’Agence régionale de santé. Mais proposer trois séances par an à 10 jeunes reste très peu par rapport aux problématiques et au nombre de diagnostic que les conseillers font vis-à-vis des jeunes. Il s’agit de faciliter l’accès pour que les conseillers puissent répondre aux demandes des jeunes et ne pas les laisser perdus par rapport à cela. Concernant la formation, il s’agit de former les professionnels à trouver des solutions adaptées. Beaucoup de choses existent sur le terrain, mais il faut pouvoir faire le tri. La sensibilisation en santé mentale proposée par le CLSM est globale. Elle ne permet pas aux professionnels d’un secteur de se retrouver entre eux pour échanger leur pratique. L’objectif est d’éviter une souffrance supplémentaire aux jeunes accompagnés en leur répondant qu’on ne sait pas quoi faire.

Viviane MILLOT explique que l’université à la chance de bénéficier du Bureau d’aide psychologique (BAPÉ) pour les étudiants. C’est une ressource importante pour les professionnels. Le travail se fait également avec les CMP. Pourtant, les délais de prise en charge sont longs pour des étudiants. Les rendez-vous devraient être plus rapides. Ce n’est pas évident à gérer. Connaître ce qui existe sur le territoire messin, avoir plusieurs portes d’entrée c’est bien. Mais les délais restent parfois longs. Ce qu’on remarque avec le public étudiant alors que le BAPÉ apporte déjà une grande aide.

 Léonie BACK ajoute que le public jeune est difficilement captif. Une fois que lien est noué, on ne peut pas dire que la réponse arrivera dans un mois. Le jeune va s’arrêter et on aura perdu ce qu’on aura réussi à toucher du doigt.

Françoise ROS informe de la mise en place d’une nouvelle équipe mobile. Il s’agit d’un dispositif expérimental qu’il est important de faire connaître. Il faut que ce dispositif perdure et se développe.

Stéphane TK ajoute que les membres de cette équipe ont commencé des démarches pour faire connaître leur dispositif. Cette équipe mobile est basée dans les locaux du CMP Paul Langevin. Son action s’adresse à toute personne concernée par une situation de handicap psychique avec ou sans reconnaissance administrative de sa déficience.

Françoise ROS rajoute qu’il n’est pas nécessaire d’avoir une reconnaissance de personne handicapée par la MDPH[[4]](#footnote-4) pour contacter l’équipe. Parce que la MDPH c’est 14 mois. Or quand un jeune est mal, il ne peut pas attendre 14 mois.

### Présentation du partenariat MGEN/UNAFAM pour un projet de prévention des conduites à risque

Cécile GENSON présente le projet développé en collaboration avec l’UNAFAM Moselle. Il s’agit d’une action de prévention primaire. L’action se situe en amont des situations qui nécessitent une prise en charge en santé mentale. L’une des questions qui se posent par rapport à ce projet est de savoir s’il correspond à la réflexion menée dans le cadre de ce groupe puisqu’il s’agit d’une action de prévention.

Stéphane TK confirme que les projets de prévention primaire ont toute leur place dans la démarche CLSM.

Cécile GENSON poursuit en expliquant que le projet vise à réaliser de la prévention primaire auprès des lycéens en le sensibilisant sur à l’impact de l’usage drogues, notamment les conséquences sur la santé mentale et les risques psychiques. L’action doit permettre de sensibiliser les jeunes et d’informer ceux qui seraient déjà en difficulté sur les ressources existantes, leur permettant ainsi de rapprocher des structures et services en capacité de les aider. Il s’agit donc de faire dans un premier temps de la sensibilisation et ensuite de la communication sur les dispositifs existants. L’objet du projet est de réaliser de jeux-débats auprès des lycéens en s’appuyant sur un outil. Il s’agit du dispositif [JADA (jouer à débattre sur les addictions](https://jeunes.gouv.fr/spip.php?article9165)). L’outil à disposition sur les sites institutionnels et officiels a été mis en place en 2019 pour aborder les conduites addictives au collège et au lycée. Il a reçu l’approbation de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives et du ministère de l’Éducation nationale. L’animation serait idéalement confiée à des jeunes qui interviendraient en tant que pairs médiateurs de santé. Cela faciliterait la communication entre jeunes, de pairs à pairs. Un des leviers qui pourraient être mobilisés est l’emploi d’un ou deux services civiques sur la période 2020 – 2021. Les compétences d’autres partenaires pourraient être associées au projet en plus de l’intervention de bénévoles de l’UNAFAM ou de bénévoles qui font partie des équipes d’animateurs de prévention de la MGEN. Les ateliers seraient réalisés au sein des lycées. L’idée est de s’appuyer sur les services de santé des élèves en lien avec leur projet d’établissement.

Émeline WEGMANN fait part de son intérêt pour s’entretenir avec Cécile GENSON par rapport au projet. Le Centre « Les Wads » mène des actions de prévention auprès des lycées, des collèges, des écoles primaires. L’idée est d’étudier la possibilité d’un travail en partenariat autour de dynamique comme celle-ci.

Cécile GENSON poursuit en indiquant qu’il s’agissait justement dans sa conclusion de savoir comment faire concrètement. L’idée est de créer des synergies avec les différents membres pour arriver à une mise en œuvre opérationnelle dans un délai relativement court. L’objectif serait de débuter les ateliers au plus tôt en fin d’année en fonction de l’évolution de la situation sanitaire. Il s’agit d’être prêt pour actionner le dispositif dès que le contexte le permettra. Concernant les moyens financiers, le projet est frugal. Le jeu et le guide d’animation sont mis à disposition gratuitement. Les interventions, par des bénévoles, des services civiques ou une équipe de prévention, ne sont pas facturables. Il n’y a donc pas de besoin financier. L’intérêt pour la MGEN est de favoriser l’accès à une prise en charge pour les jeunes concernés par une conduite addictive.

Françoise ROS ajoute en conclusion que l’objectif est d’éviter que les jeunes tombent dedans parce qu’il faut éviter qu’ils passent par l’hôpital psychiatrique. C’est une trop lourde épreuve. Alors il faut les prendre en charge avant.

Émeline WEGMANN partage les propos de Françoise ROS. Il est important de prévenir les risques. Il faut intervenir le plus en amont possible. Il y a un intérêt à être en contact avec les jeunes et de pouvoir tout faire pour qu’ils ne rentrent pas dans des consommations et des conduites addictives.

Stéphane TK demande si dans le cadre de la recherche de partenaire pour le projet, un rapprochement est envisagé avec la Ville de Metz et l’ARS.

Cécile GENSON répond que la MGEN peut porter seule le projet puisqu’il n’y a pas de financement à mobiliser. Toutefois, le projet est ouvert à des partenaires qui auraient un intérêt à collaborer pour, par exemple, acquérir des techniques d’animation d’un jeu et d’un débat. Le projet peut être aussi un moyen de se connaître et de limiter les moyens à mobiliser.

Françoise ROS ajoute que les partenaires peuvent avoir un intérêt pour l’étendre et la faire connaître à l’échelle du département.

Cécile GENSON répond que plus il y a de partenaires autour de la table, plus il sera possible de promouvoir et faire vivre le projet.

Stéphane TK souligne qu’il y a sur le territoire Metz un Contrat local de santé porté par la Ville de Metz. Dans ce cadre, il existe un groupe de lycéens formés en tant que médiateurs de santé-pairs. La Ville de Metz pourrait être un partenaire intéressant pour mobiliser une équipe de jeunes sur le projet. Quant au CLSM, il est disponible pour apporter un appui sur la connaissance des dispositifs et services destinés à des jeunes concernés par une conduite addictive.

Cécile GENSON demande comment avancer concrètement. Il s’agit maintenant de savoir qui va animer le groupe de travail pour coordonner le projet.

Stéphane TK répond que la MGEN est porteur du projet en collaboration avec l’UNAFAM. Le CLSM est disponible pour apporter un appui à sa réalisation, notamment en facilitant les liens avec d’autres acteurs.

Émeline WEGMANN confirme sa proposition d’un échange rapidement avec Cécile GENSON pour envisager une collaboration.

Françoise ROS demande qu’elles sont les prochaines échéances.

Émeline WEGMANN répond qu’il existe déjà des dispositifs qui rentrent dans les objectifs visés par le projet. Un lien peut être fait rapidement par rapport aux choses existantes. Le calendrier de déploiement du projet appartient à la MGEN et l’UNAFAM. La proposition est d’échanger sur les complémentarités, les publics, etc. Le dispositif Jeunes consommateurs par exemple nécessite peut-être plus de visibilité. Il est destiné à faire un premier bilan partagé avec les jeunes notamment et qui prend en compte la problématique de prévention. Ce dispositif à beaucoup de points communs avec le projet présenté. C’est pour cette raison que la proposition est faite d’établir un lien.

Il est convenu que Stéphane TK se chargera de faire le lien entre les participants en communiquant les contacts des participant.e.s. Il se chargera également d’organiser une rencontre entre les partenaires intéressés.

Léonie BACK présente un dispositif complémentaire porté par le Centre d’information jeunesse. Il s’agit de l’action « conduite à risques parlons-en[[5]](#footnote-5) ». C’est un projet qui a débuté en octobre 2019. Il s’agit également d’une démarche d’éducation par les pairs en formant un groupe de jeunes pour les faire réfléchir sur les comportements à risques et les associer à la création d’un outil d’intervention de prévention sur cette thématique. Le projet réunit l’Éducation nationale, la Ville de Metz, l’ARS, le service en amont du CMSEA et le CRI-BIJ.

Émeline WEGMANN ajoute que le [service en amont](http://www.leswadscmsea.fr/services-prevention/) faire partie du Centre « Les Wads ».

Stéphane propose de poursuivre sur d’autres pistes d’action.

Émeline WEGMANN fait part des interrogations du Centre « Les Wads » par rapport aux besoins des jeunes au-delà de 25 ans. Quand par exemple la Consultation jeunes consommateurs ne peut plus s’appliquer. Une autre problématique concerne la manière d’être au plus près des jeunes pour continuer à développer des interventions auprès d’eux que ce soit dans les réseaux et aussi en accompagnement avec eux pour promouvoir la santé et prévenir les conduites à risques. Les dispositifs existent, ils sont utilisés, mais il y a certainement encore des choses à créer et développer. Le Centre « Les Wads » a des idées et des pistes, mais c’est encore un peu tôt pour les aborder ensemble dans le cadre d’un collectif partenarial.

Stéphane TK donne quelques pistes des espaces à investir, qui sont des opportunités de soutien pour des projets. Il y a le [Contrat local de santé](https://metz.fr/projets/sante.php) porté par la Ville de Metz. Depuis plusieurs mois est également engagée la démarche [Projet territorial de santé mentale](https://www.grand-est.ars.sante.fr/les-projets-territoriaux-de-sante-mentale-en-cours-de-deploiement-dans-le-grand-est).

Viviane MILLOT fait part de l’importance de connaître la ressource et de savoir comment orienter par rapport aux nombreux dispositifs existants.

Stéphane conclut par une brève présentation de la [sensibilisation en santé mentale](https://www.sante-mentale-territoire-messin.fr/ressources/apprendre) qui pourrait un point de départ pour envisager un complément qui réponde plus spécifiquement au besoin de formation sur la santé mentale des jeunes.

1. Le lecteur intéressé peut consulter, sur le site Internet de la Fédération des addictions, le [témoignage](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwiB5On6sMrrAhWLzIUKHd5-DhwQFjAAegQIARAB&url=https%3A%2F%2Fwww.federationaddiction.fr%2Fapp%2Fuploads%2F2020%2F05%2FCOVID-19-Interview-avec-Lionel-Di%C3%A9ny-version-compl%C3%A8te-1.pdf&usg=AOvVaw3v9ziahG014sJu7YNmtDCd) de Lionel Diény, directeur la démarche du Centre « Les Wads » pour garder le lien au moyen des outils numériques. [↑](#footnote-ref-1)
2. CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires. [↑](#footnote-ref-2)
3. ESAT : Établissement et service d’aide par le travail. [↑](#footnote-ref-3)
4. MDPH : Maison départementale pour les personnes handicapées. [↑](#footnote-ref-4)
5. L’intitulé précis du projet est « Les conduites à risques ? Parlons-en entre jeunes ». Il figure comme fiction action au Contrat local de santé. [↑](#footnote-ref-5)